



---

**Commission de la science et de la technique  
au service du développement****Vingt et unième session**

Genève, 14-18 mai 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation****Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux**

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international.
3. Science et technique au service du développement :  
Thèmes prioritaires :
  - a) Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation ;
  - b) Renforcer les compétences numériques en vue de tirer parti des technologies existantes et émergentes, en mettant l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes.
4. Présentation de rapports sur les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation.
5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la vingtième-deuxième session de la Commission.
6. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-deuxième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt et unième session.



## Annotations

### Point 1

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

1. L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'au début de chaque session, les commissions adoptent l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la vingt et unième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement ont été approuvés par le Conseil dans sa décision 2017/250 du 6 juillet 2017.

2. Conformément à l'usage, à sa 8<sup>e</sup> séance plénière, le 12 mai 2017, la Commission a élu par acclamation le Bureau de sa vingt et unième session, composé comme suit :

*Vice-Présidents* : A. Min Tjoa (Autriche)  
Wang Ruijun (Chine)  
Peter Major (Hongrie)  
Joseph Noël Etienne Ghislain Sinatambou (Maurice)

3. La Commission a reporté l'élection du président issu des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Le 4 août 2017, les États Membres d'Amérique latine et des Caraïbes ont approuvé la candidature de M. Plácido Gómez (République dominicaine) au poste de Président de la vingt et unième session de la Commission. M. Gómez sera élu par la Commission à la 1<sup>re</sup> séance de sa vingt et unième session, le lundi 14 mai 2018, et, conformément à l'usage, fera office de Président désigné avant son élection. Conformément à la pratique de la Commission, l'un des Vice-Présidents fera également office de rapporteur.

4. Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa vingt et unième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission. Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire ; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

5. La Commission se réunira du lundi 14 au vendredi 18 mai 2018. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi, de 15 heures à 18 heures.

6. La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

#### Contribution de la Commission au débat de haut niveau de 2018 du Conseil économique et social

7. La résolution 70/1 de l'Assemblée générale, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », a été adoptée en septembre 2015. Le Conseil économique et social soutiendra la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en examinant en 2018 le thème suivant : « Du niveau mondial au niveau local : appuyer l'édification de sociétés viables et résilientes en milieu urbain et rural », dans le droit fil du thème retenu, pour 2018, par le Forum politique de haut niveau, à savoir « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes ».

8. Conformément aux dispositions des paragraphes 8 et 9 de l'annexe à la résolution 68/1 de l'Assemblée générale<sup>1</sup>, un débat général se tiendra le lundi 14 mai 2018 dans la matinée. Il y sera question du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation

<sup>1</sup> Intitulée : « Examen de l'application de la résolution 61/16 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social ».

dans l'appui à l'édification de sociétés viables et résilientes, l'objectif étant de définir différents moyens d'accorder une place de premier plan à la science, à la technologie et à l'innovation dans les stratégies nationales de développement mises en œuvre pour atteindre les objectifs de développement durable. Ce débat donnera, en particulier, l'occasion aux hauts responsables qui y participeront de mettre en commun leur expérience, les enseignements qu'ils en ont tirés et les meilleures pratiques observées dans l'usage de la science, de la technologie et de l'innovation au service de la réalisation de l'ensemble d'objectifs de développement durable examinés dans le cadre du présent thème, à savoir :

- Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ;
- Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;
- Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables ;
- Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

9. Le mercredi 16 mai 2018, la Commission aura l'occasion d'examiner en profondeur la question du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans la réalisation de l'objectif 7 lorsqu'elle étudiera le thème prioritaire 3 a), à savoir « Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation ».

10. Les résultats de ce débat seront consignés dans un résumé du Président qui sera présenté au Conseil économique et social, pour examen à son débat de haut niveau (du 16 au 19 juillet 2018).

#### **Contribution de la Commission au débat de l'Assemblée générale sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable**

11. L'Assemblée générale, dans sa résolution 72/242, a prié la Commission de la science et de la technique au service du développement, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, d'accorder toute l'attention voulue à l'incidence qu'ont les principales évolutions rapides de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable. Elle a en outre décidé de poursuivre l'examen du sujet intitulé « Incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable » à sa soixante-treizième session. Comme suite à cette demande, et pour contribuer au débat de l'Assemblée générale, la Commission organisera, le lundi 14 mai 2018 dans l'après-midi, une table ronde de haut niveau sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable.

#### *Documentation*

E/CN.16/2018/1

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

## Point 2

### **Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international**

12. Le Sommet mondial sur la société de l'information, organisé par l'Union internationale des télécommunications sous l'égide des Nations Unies, s'est tenu en deux phases – en 2003 à Genève et en 2005 à Tunis. Dans la Déclaration de principes de Genève, les participants à la première phase du Sommet mondial ont proclamé une volonté et une détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, intégrée et privilégiant le développement. Lors de la seconde phase du Sommet, les participants ont entériné les résultats de la première phase et adopté l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, qui portaient notamment sur les mécanismes financiers et la gouvernance d'Internet.

13. Dans l'Agenda de Tunis pour la société de l'information, le Conseil économique et social a été prié de superviser, à l'échelle du système des Nations Unies, le suivi des conclusions des phases de Genève et de Tunis du Sommet. À cet effet, il lui a été demandé de réexaminer le mandat de la Commission et notamment d'envisager de renforcer celle-ci, en tenant compte de l'approche multiparties prenantes (Agenda de Tunis, par. 105).

14. Dans sa résolution 2006/46 relative à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information et au réexamen de la Commission de la science et de la technique au service du développement, adoptée le 28 juillet 2006, le Conseil économique et social a décidé que la Commission devait l'aider efficacement en tant que centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet et lui donner des avis à ce sujet, notamment en formulant à son intention des recommandations visant à promouvoir la mise en œuvre de ces textes.

15. Dans sa résolution 2007/8 relative à la circulation de l'information pour le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information, adoptée le 25 juillet 2007, le Conseil a prié le Secrétaire général d'informer chaque année la Commission de la mise en œuvre des textes issus du Sommet, notamment de tous les services en ligne. Il a prié les organisations chefs de file des Nations Unies, les commissions régionales de l'ONU, les entités facilitant les travaux portant sur le thème principal, l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et des communications au service du développement et, selon qu'il conviendrait, d'autres entités, de soumettre au secrétariat de la Commission leurs rapports respectifs, qui serviraient de base à l'élaboration du rapport annuel du Secrétaire général à la Commission.

16. Le rapport du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international (A/73/66-E/2018/10) vise à établir un bilan de l'action engagée et met en avant des exemples de bonnes pratiques afin de les échanger et de partager les enseignements tirés.

17. Le rapport de 2017 s'appuie sur les conclusions et recommandations de la réunion-débat organisée par la Commission à Genève (Suisse) en novembre 2017, des contributions d'entités et d'institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres ouvrages pertinents. La Commission examinera et évaluera les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet aux niveaux régional et international, comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa résolution 2006/46.

18. La Commission entendra également un exposé sur les résultats des travaux du Groupe de travail sur le renforcement de la coopération. Dans sa résolution 70/125, intitulée « Document final de l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information », l'Assemblée générale a prié le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement de créer un groupe de travail chargé de formuler des recommandations sur la poursuite du renforcement de la coopération, suivant les modalités prévues dans l'Agenda de Tunis, et de faire rapport à la Commission à sa vingt et unième session. Le Groupe de travail s'est réuni à cinq

reprises (le 30 septembre 2016, les 26 et 27 janvier 2017, du 3 au 5 mai 2017, du 25 au 27 septembre 2017, et du 29 au 31 janvier 2018). La Commission sera saisie du rapport du Président du Groupe de travail à sa vingt et unième session.

*Documentation*

A/73/66-E/2018/10	Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international
E/CN.16/2018/CRP.1	Report on the intersessional panel meeting
E/CN.16/2018/CRP.2	Implementing World Summit on the Information Society outcomes, 2017
E/CN.16/2018/CRP.3	Report of the Chair of the Working Group on Enhanced Cooperation

### **Point 3**

#### **Science et technique au service du développement**

19. Dans sa résolution 2006/46 (par. 4), le Conseil économique et social a décidé que la Commission serait le centre de coordination pour le suivi à l'échelle du système des progrès réalisés dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, tout en continuant à s'acquitter de son mandat initial portant sur la science et la technique au service du développement.

20. Conformément à son mandat, la Commission étudie, au cours de chaque cycle annuel, deux thèmes prioritaires.

21. Les thèmes prioritaires au titre de ce point qui seront abordés par la Commission sont les suivants :

- a) Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation ;
- b) Renforcer les compétences numériques en vue de tirer parti des technologies existantes et émergentes, en mettant l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes.

22. En choisissant ces thèmes, la Commission comptait que les conclusions y relatives permettraient de nourrir les discussions engagées lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui examinera en 2018 le thème « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes » et les objectifs de développement durable correspondants, à savoir les objectifs 6, 7, 11, 12, 15 et 17.

23. Pour contribuer à une meilleure compréhension de ces thèmes et aider la Commission dans ses délibérations à sa vingt et unième session, une réunion-débat s'est tenue à Genève du 6 au 8 novembre 2017. La Commission sera saisie du rapport de cette réunion.

*Documentation*

E/CN.16/2018/2	Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation. Rapport du Secrétaire général
E/CN.16/2018/3	Renforcer les compétences numériques en vue de tirer parti des technologies existantes et émergentes, en mettant l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes. Rapport du Secrétaire général
E/CN.16/2018/CRP.1	Report on the intersessional panel meeting

**Point 4****Présentation de rapports sur les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation**

24. Ce point permettra de rendre compte des examens des politiques nationales de la science, de la technologie et de l'innovation que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a récemment effectués afin d'aider les pays en développement à définir les mesures à prendre pour intégrer ces politiques dans leur stratégie nationale de développement. Des informations seront également échangées sur les progrès accomplis, les enseignements tirés et les problèmes rencontrés dans l'application des recommandations formulées lors d'examens précédents, conformément à la résolution 70/213 de l'Assemblée générale et à la résolution 2016/23 du Conseil économique et social.

25. Le Conseil économique et social, dans sa résolution 2017/22, a prié la CNUCED d'élargir le domaine d'analyse des politiques nationales de la science, de la technologie et de l'innovation de manière à y intégrer les objectifs de développement durable, en particulier les stratégies d'innovation ciblant le bas de la pyramide, et l'inclusion sociale.

26. La Commission entendra un exposé sur les travaux réalisés à l'heure actuelle par la CNUCED pour adapter le champ d'analyse des politiques nationales de la science, de la technologie et de l'innovation, en tenant compte en particulier des objectifs de développement durable. L'exposé sera suivi d'un débat d'experts sur des questions se rapportant à ce sujet.

**Point 5****Élection du Président et des autres membres du Bureau de la vingt-deuxième session de la Commission**

27. Conformément à l'usage, à la fin de sa vingt et unième session, la Commission élira, pour sa vingt-deuxième session, 1 président et 4 vice-présidents, dont 1 fera également office de rapporteur.

**Point 6****Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-deuxième session de la Commission**

28. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa vingt-deuxième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

**Point 7****Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt et unième session**

29. Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa vingt et unième session.

## Annexe I

### Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
<b>Lundi 14 mai</b>		
10 heures	1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Déclarations liminaires  Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'appui à l'édification de sociétés viables et résilientes en milieu urbain et rural (contribution de la Commission à l'examen du thème retenu pour 2018 par le Conseil économique et social)	Débat général
15 heures	Incidence des principales évolutions rapides de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable (contribution de la Commission au débat de l'Assemblée générale sur l'incidence de l'évolution rapide de la technique sur la réalisation des objectifs de développement durable)	Présentation et table ronde de haut niveau suivie d'un dialogue
<b>Mardi 15 mai</b>		
10 heures	2. Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international	Présentation du rapport du Secrétaire général  Table ronde de haut niveau suivie d'un dialogue
15 heures	3. Science et technique au service du développement  Thème prioritaire :  b) Renforcer les compétences numériques en vue de tirer parti des technologies existantes et émergentes, en mettant l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes	Présentation et débat général
<b>Mercredi 16 mai</b>		
10 heures	4. Présentation de rapports sur les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation suivie d'un débat
15 heures	3. Science et technique au service du développement  Thème prioritaire :  a) Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable d'ici à 2030 : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation	Présentation et débat général
<b>Jeudi 17 mai</b>		
10 heures	Consultations informelles	Présentation de projets de proposition suivie d'un débat

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/sujet examiné</i>	<i>Programme</i>
15 heures	Consultations informelles	Débat sur les projets de proposition ( <i>suite</i> )
<b>Vendredi 18 mai</b>		
10 heures et 15 heures	Consultations informelles	Poursuite du débat sur les projets de proposition, si nécessaire
	5. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la vingt-deuxième session de la Commission	Élection des membres du Bureau
	Décisions concernant les projets de proposition	Adoption des projets de proposition
	6. Ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-deuxième session de la Commission	Adoption du projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session
	7. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt et unième session	Adoption du projet de rapport
	Clôture de la session	

## Annexe II

### Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa vingt et unième session

(43 membres ; mandat de quatre ans)

<i>Composition*</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Afrique du Sud	2020
2. Allemagne	2020
3. Angola	2018
4. Arabie saoudite	2020
5. Autriche	2020
6. Bolivie (État plurinational de)	2018
7. Brésil	2020
8. Bulgarie	2018
9. Burkina Faso	2020
10. Cameroun	2020
11. Canada	2018
12. Chili	2020
13. Chine	2018
14. Côte d'Ivoire	2018
15. Cuba	2018
16. El Salvador	2020
17. États-Unis d'Amérique	2018
18. Fédération de Russie	2020
19. Hongrie	2020
20. Inde	2018
21. Iran (République islamique d')	2018
22. Japon	2020
23. Kazakhstan	2020
24. Kenya	2018
25. Lettonie	2018
26. Maurice	2018
27. Mauritanie	2018
28. Mexique	2020

---

<i>Composition*</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
29. Nigéria	2020
30. Ouganda	2018
31. Pakistan	2018
32. Pérou	2018
33. Pologne	2018
34. Portugal	2020
35. République démocratique du Congo	2020
36. République dominicaine	2018
37. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2018
38. Suède	2018
39. Suisse	2020
40. Thaïlande	2018
41. Turkménistan	2020
42. Turquie	2018

---

\* Le Conseil économique et social a reporté l'élection d'un membre issu des États d'Europe occidentale et autres États, dont le mandat débutera à la date de son élection et arrivera à échéance le 31 décembre 2020.